



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR

CLINIQUE FSEF Aire sur l'Adour

2, Rue de Prat

40800 – AIRE SUR L'ADOUR

T. 05 58 71 65 08

F. 05 58 71 89 52

Email : j.sarrailh@fsef.net

www.fsef.net

Suivez-nous sur :    

FSEF

une institution de référence
pour la santé des adolescent-e-s
et des jeunes adultes

SOMMAIRE

LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE France (FSEF)	p. 4 à 6
Nos missions	
Nos activités	
L'ambition de la Fondation Santé des Étudiants de France	
L'engagement	
Le Conseil d'Administration	
La Direction Générale	
LA CLINIQUE FSEF AIRE SUR L'ADOUR	p. 7
Spécificité	
Les modalités de prise en charge et agrément	p. 8 à 9
<i>La démarche de prise en charge</i>	
<i>Organisation des autorisations d'activités</i>	
<i>Les pathologies traitées à la Clinique FSEF Aire sur l'Adour</i>	
<i>Les contres indications</i>	
<i>Les permissions et sorties thérapeutiques</i>	
<i>Modalités des permissions thérapeutiques</i>	
<i>Congés d'été</i>	
L'activité en quelques chiffres	p. 10
LES FAITS MARQUANTS	p. 11 à 15
ASSURER NOTRE MISSION AU QUOTIDIEN	p. 16 à 22
Les activités de soins	
<i>L'Unité Post-Aigu « UPA »</i>	
<i>Le service A</i>	
<i>Le service C</i>	
<i>Le Post-Cure « Le Relais »</i>	
<i>L'Hôpital De Jour « HDJ »</i>	
<i>Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel « CATTP »</i>	
<i>Le Centre Ado Unité Ressource « CENTRE ADOUR »</i>	
<i>Le service Animation</i>	
L'activité « soins-études »	p. 24
La scolarité à la Clinique FSEF Aire sur l'Adour	p. 25 à 26
LES RESSOURCES HUMAINES	p. 27 à 28
Les effectifs au 31 Décembre 2021	
Évolution de l'embauche	
Absentéisme	
La formation professionnelle	
Accueil stagiaire	
LA GESTION FINANCIERE	p. 29 à 33
L'activité 2021	
Bilan de l'année 2021	
Compte de résultat 2021	

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

- Pilotage et management opérationnel
- La démarche de certification
- Gestion documentaire
- Gestion des Évènements Indésirables
- Audit dossier patient
- Satisfaction patient
- Risques infectieux
- La Commission Des Usagers

La FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Créée en 1923 par l'UNEF, la Fondation Santé des étudiants de France (FSEF), reconnue d'utilité publique, prend en charge des adolescents et des jeunes adultes atteints de maladie tout en leur permettant de reprendre ou de poursuivre leurs études et de pouvoir ensuite s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. Initiatrice du concept de « soins-études », elle dispose aujourd'hui de 26 structures dont 13 cliniques à but non lucratif et 13 structures médico-sociales dans différentes régions de France, totalisant 1800 lits et places, en psychiatrie et en soins de suite et réadaptation (SSR).

Nos missions

- Développer la prise en charge en psychiatrie ou en soins de suite et de réadaptation, au sein de cliniques soins-études en partenariat avec l'Éducation Nationale.
- Favoriser l'accès à la citoyenneté et à l'ensemble des droits attachés aux patients pour leur permettre de pouvoir s'insérer dans la société ; en les accompagnant dans un parcours de soins et de vie qui intègre les contraintes liées à la maladie ou au handicap.
- Participer à la recherche clinique et épidémiologique sur les troubles de l'adolescent et du jeune adulte en partenariat avec les universités et les instituts de recherche.

Nos activités

Offrir dans nos 13 cliniques à but non lucratif, une prise en charge à des patients ayant :

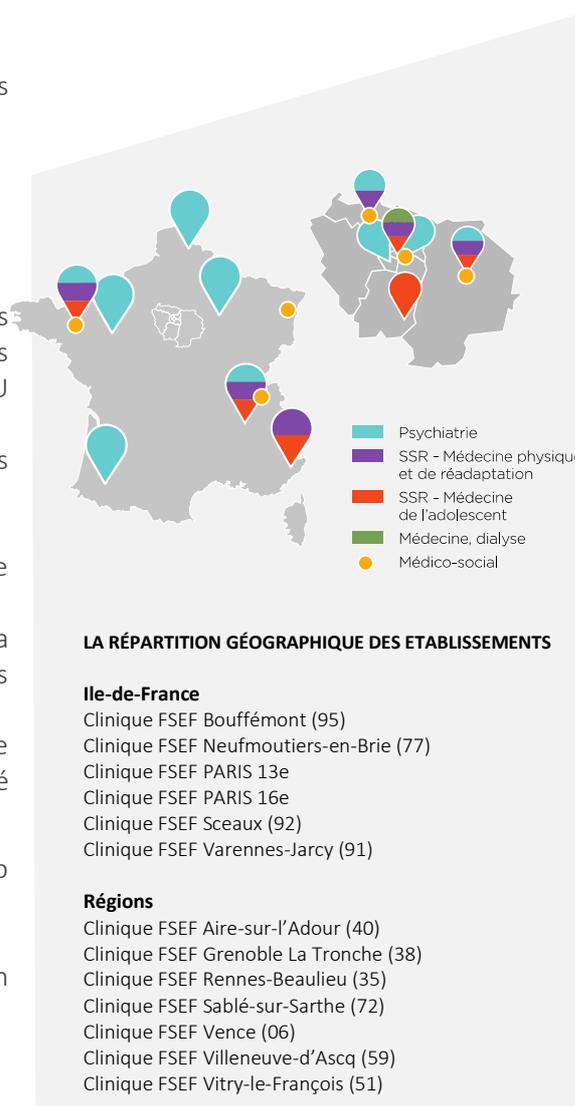
- Des troubles psychiques sévères,
- Des affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur,
- Des troubles métaboliques et nutritionnels, d'affections et de maladies chroniques (obésité, diabète...).

Développer une offre d'information, de prévention à destination des collégiens, lycéens, étudiants et de prise en charge précoce à travers notamment des Relais (en Île-de-France et en Aquitaine) et des BAPU (à Paris et à Strasbourg) :

- Repérage et traitement précoce des troubles psychologiques, des altérations des liens familiaux et sociaux, prévention du suicide,
- Appui au risque de « décrochage » scolaire ou universitaire,
- Informations et accompagnement des usagers sur le parcours de soins,
- Informations et accompagnement sur les questions liées à la sexualité, les violences sexistes, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (CPEF Colliard, Paris 5e),
- Consultations de médecine générale, de médecine spécialisée et de médecine dentaire, conventionnées secteur 1 (Centre de santé Colliard, Paris 5e).

Proposer une offre de réinsertion et de prise en charge du handicap par les différents dispositifs existants :

- Résidences étudiantes adaptées (Nanterre, Paris, Grenoble),
- Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle, Service d'accompagnement et de Soutien (Rennes),
- ESRP (Bouffémont),
- Handisup Bretagne.

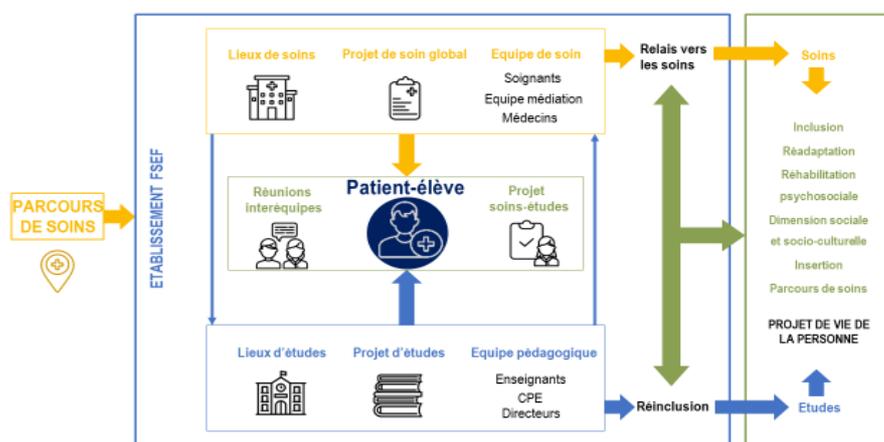


L'AMBITION DE LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Préparer l'avenir, donner des possibles aux adolescent.es et jeunes adultes, intervenir à un moment de la vie où tout est encore envisageable, contribuer à réduire les inégalités sociales et de santé, donner sa chance à toutes et tous.

La Fondation réaffirme les valeurs qui ont présidé à sa création, et s'engage avec ambition dans une nouvelle perspective : construire pour les jeunes, malgré la maladie ou le handicap, sans discrimination, des parcours d'émancipation individuelle et collective.

Une version large de la santé, entendue comme un état de bien-être physique, social, sexuel, scolaire, professionnel, citoyen. L'approche portée par tous les professionnels de la Fondation est intégrante, transdisciplinaire, engageant des prises en charge à la fois somatiques et psychiques, en rééducation, en médecine de l'adolescent, en psychiatrie, et sur le plan pédagogique.



La construction d'un parcours de vie, malgré la maladie et le handicap, en s'appuyant sur un projet scolaire et/ou professionnel, intégrant des enjeux de ré inclusion et d'insertion sociale.

Le soins-études, véritable identité de la Fondation, est placée au service de la santé au sens large, et d'un projet d'émancipation pour chaque jeune. Cela devrait se concrétiser par une nouvelle identité, faisant de la Fondation Santé des Étudiants de France une institution de référence de la santé des adolescent.es et jeunes adultes.

L'ENGAGEMENT

Pour porter cette ambition, la Fondation Santé des Étudiants de France s'engage à diversifier les offres proposées pour répondre au plus près des besoins des adolescent.es et jeunes adultes.

- ✓ Elle s'engage également à viser l'excellence, par le développement de la qualité des pratiques cliniques, de l'innovation, de l'évaluation et de la recherche.
- ✓ Elle s'engage à « faire Fondation », partager les bonnes pratiques, croiser les expériences, favoriser plus de solidarité entre établissement.
- ✓ Elle s'engage enfin à structurer des organisations efficaces qui permettent de porter les projets de la Fondation, s'appuyant sur une politique sociale ambitieuse.

La Fondation, vue par ses professionnels

« L'esprit Fondation, c'est pour moi la pleine conscience d'appartenir à une identité qui complète et renforce l'efficacité de nos prises en charge... ».

« Un travail d'équipe pluridisciplinaire, en relation étroite avec les enseignants de l'éducation nationale, au service de la réalisation d'un projet de vie pour des jeunes en situation de fragilité (physique, psychique, scolaire, sociale) ».

« Un collectif qui s'adapte aux réalités mouvantes en innovant, en changeant de paradigme pour rester performant et offrir une qualité de soins ».

« Il s'agit d'une homogénéité des pratiques au sein de chaque structure de la Fondation et avoir le même regard : soin, étude et insertion ».

Bureau du Conseil d'Administration :

- Présidente : Françoise MOULIN CIVIL
- Vice-Présidents : Rolf COULON, Abdoulaye DIARRA
- Trésorière : Clémence DOLLÉ
- Secrétaire général : Romain BOIX

Collège des Membres fondateurs :

- Mélanie LUCE, Présidente de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF)

Collège des organisations étudiantes et des organisations lycéennes :

- Clémence DOLLÉ, Représentante de l'UNEF
- Mamadou NDOYE, Président de la FAGE
- Mathieu DEVLAMINCK, Président de l'Union Nationale Lycéenne (UNL)

Collège des partenaires institutionnels :

- Bertrand MALATRAY, Représentant de l'Union Nationale des Sociétés Mutualistes Régionales
- Abdoulaye DIARRA, Président de la Mutuelle Des Étudiants (LMDE)

Collège des personnalités qualifiées :

- Romain BOIX, Rolf COULON, Françoise MOULIN CIVIL et Jean-Louis SCHROEDT GIRARD

Collège des Membres représentant le personnel :

- Docteur Bruno DALLAPORTA, Représentant des médecins
- Bertrand LEZARD-PEILLON, Représentant des enseignants et autres personnels du Ministère de l'Éducation Nationale
- Ali BOUALLEL, Anne MOURAD et Muriel PINNA, Représentants des autres catégories de personnels

Assistant aux séances du conseil d'administration avec voix consultative :

- Christine SALOMÉ, Commissaire du gouvernement, désignée par le ministre de l'intérieur
- Deux Représentants des Usagers issus du système de santé : Association Guy Renard, représentée par Carina ESTEVES et l'UNAFAM, représentée par François PILET

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur Général, Vincent BEAUGRAND, est responsable de la gestion de la Fondation Santé des Étudiants de France et du fonctionnement de ses 26 structures sanitaires et médico-sociales dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'Administration et son président. Les différents services de la Direction Générale assurent la mise en œuvre et le suivi de la politique générale de la Fondation dans leurs domaines.

- Vincent BEAUGRAND, Directeur Général
- Éric VERNIN, Directeur Général Adjoint et Directeur des Finances
- Baptiste BONIJOLY, Directeur du Patrimoine
- Damien DURAND, Directeur des Études et de la Pédagogie
- Papa Madiodio FALL, Directeur des Systèmes d'Information
- Marina MAGNAN, Responsable de la Communication
- Perrine RAMÉ-MATHIEU, Directrice de la Stratégie
- Michèle RESCOURIO-GILABERT, Directrice des Affaires Juridiques et des Ressources Humaines

LA CLINIQUE FSEF AIRE SUR L'ADOUR

SPÉCIFICITÉ

Située dans un parc de 4 hectares au sein d'une ville de 7.000 habitants, la Clinique FSEF d'Aire-sur-l'Adour, Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, s'adresse à des jeunes filles et garçons présentant des troubles psychiatriques. Les patients accueillis sont âgés de 14 à 20 ans en hospitalisation et de 11 à 18 ans en ambulatoire et résident dans les régions Nouvelle Aquitaine et départements limitrophes d'Occitanie.

Du fait des critères d'admission, du projet soins-études, la Clinique FSEF Aire sur l'Adour concentre son accueil et ses prises en charge sur la psychiatrie et la psychopathologie de l'adolescent.

La spécificité de la Clinique, l'un des treize établissements sanitaires de la FSEF, est de pouvoir proposer une double prise en charge soins-études pour des patients présentant des troubles psychiques. Selon les indications et sur décision de la Commission d'Admission, les patients sont orientés vers différents services de l'Établissement, selon les agréments délivrés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La prise en charge des adolescents et jeunes adultes à la Clinique concerne toutes les pathologies psychiatriques hormis les situations d'urgences nécessitant des soins sous contrainte en milieu spécialisé.

Un travail est réalisé sur le maintien d'une insertion sociale et relationnelle, notamment scolaire constituant un levier de soins. Ces deux composants développés par les équipes médicales et soignantes font la spécificité de notre établissement.



Une évaluation continue de la prise en charge est réalisée de l'entrée à la sortie. Les prises en charge proposées reposent sur :

- Des suivis psychiatriques et psychologiques individuels,
- Des suivis de psychothérapie de groupe (groupes de paroles, psychodrames),
- Des entretiens infirmiers individualisés,
- Des médiations thérapeutiques au travers d'ateliers d'expression et de création, individuel et collectif.

La prise en charge fait appel à un travail fondé sur la psychothérapie institutionnelle impliquant des temps de réunions, de synthèses et de concertations cliniques. Mais également des réunions soignants-soignés, des entretiens individuels et des synthèses scolaires avec les enseignants.

Par ailleurs, un travail est réalisé avec les familles (groupes de parole, de parents) permettant de prendre en compte la dimension familiale dans le projet thérapeutique du patient.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET AGRÉMENT

LA DÉMARCHE DE PRISE EN CHARGE

La Clinique propose une prise en charge individualisée et adaptée, s'articulant autour d'un projet de soins psychiatriques global, incluant une démarche médicale, psychologique, éducative, pédagogique et des activités de créativité, d'expression et de socialisation reposant sur diverses médiations (théâtre, arts plastiques, cirque, musique, sport, ...).

119 professionnels répondent aux besoins des patients, dont :

- ❑ **85 intervenants auprès des jeunes** : Médecins psychiatres, Pharmacien, Psychologues, Infirmiers, Assistantes Sociales, Éducateurs spécialisés, Aides-soignants, animateurs Socioculturels, Secrétaires Médicales, Cadres de santé,
- ❑ **22 personnels des services logistiques,**
- ❑ **12 personnels administratifs.**

Selon le projet de soins et avec autorisation médicale, des permissions thérapeutiques peuvent être accordées le week-end toutes les trois semaines et la moitié des vacances scolaires.

Durant son séjour, le patient pourra également bénéficier :

- ❑ De camps et de sorties à l'extérieur de l'Établissement,
- ❑ D'une médiathèque interne à l'Établissement,
- ❑ De projets culturels (spectacles, concerts, ...).

Au cours du séjour, le service animation, par ses propositions, constitue un outil important d'accompagnement du jeune dans son parcours au sein de l'établissement, et vient en soutien permanent au processus de soins engagé par le patient : possibilité de participer à des ateliers d'évaluation, à des ateliers d'expression et de création, à des temps de loisirs en interne ou hors établissement, à des sorties et échanges culturels.

ORGANISATION DES AUTORISATIONS D'ACTIVITÉS

- ❑ **65 lits temps complet** :
 - ✓ 50 lits soins-études (Services A et C),
 - ✓ 10 lits Unité Post Aigü (UPA),
 - ✓ 5 lits Post Cure (Le Relais).
- ❑ **10 places à temps partiel** :
 - ✓ 5 places d'hospitalisation de jour,
 - ✓ 5 places d'hospitalisation de nuit.
- ❑ **Activité Ambulatoire** :
 - ✓ 5 places Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP),
 - ✓ Centre ADO Unité Ressource (CENTRE ADOUR) : offre de prévention et soins des troubles psychiatriques de l'adolescent de 11 à 18 ans. Prévention primaire avec une intervention auprès des partenaires, soutien à la parentalité, accompagnement familial, consultations, suivis individuels, groupes de parole, ateliers thérapeutiques.
 - ✓ Équipe mobile (rattachée au Centre ADOUR) : mise en place en Septembre 2019, est en capacité d'intervenir à domicile, avec une équipe pluridisciplinaire qui permet de remobiliser la famille, en tant que structure parentale et en tant que fratrie, sur la possibilité de soin.

LES PATHOLOGIES TRAITÉES A LA CLINIQUE FSEF AIRE SUR L'ADOUR

- ❑ Psychoses,
- ❑ États limites,
- ❑ Troubles de l'humeur,
- ❑ Névroses graves,
- ❑ Troubles des conduites alimentaires.

LES CONTRES INDICATIONS

- ❑ Conduites addictives nécessitant une prise en charge spécifique,
- ❑ Troubles des conduites de type antisociale compromettant la vie en collectivité,
- ❑ Pathologie médicale sévère associée,
- ❑ Déficience intellectuelle sévère.

LES PERMISSIONS ET SORTIES THÉRAPEUTIQUES

Lors de l'entretien, au moment de l'admission, le cadre de santé aborde avec le patient et ses responsables légaux la possibilité des permissions thérapeutiques, leur organisation ainsi que les modalités de transport.

Un calendrier prévisionnel des week-ends de permissions thérapeutiques est établi en réunion d'encadrement pour l'année en cours et remis aux responsables légaux lors de l'admission ou adressé par courrier pour les patients en cours d'hospitalisation.

Le rythme des permissions thérapeutiques est d'un week-end sur trois sauf cas particulier.

Il n'y a pas de permission autorisée avant trois semaines d'hospitalisation.

MODALITÉS DES PERMISSIONS THÉRAPEUTIQUES

- ❑ **Durée**
 - ✓ Journée,
 - ✓ < 48 h pour un week-end : départ le vendredi dans l'après-midi, retour le dimanche soir,
 - ✓ > 48 h à l'occasion de week-end prolongé ou de période de vacances scolaires.
- ❑ **L'autorisation**
 - ✓ La demande de permission est rédigée par le patient sur un document spécifique, minimum 48 h avant le départ prévu (ex : mercredi pour le vendredi). Ce document, après la signature, est remis au patient qui doit le restituer au retour avec validation des parents sur le suivi du traitement pendant la permission.



- ✓ L'accord médical est tracé sur un document interne. Ce document est préalablement renseigné, sur la base des données fournies par le patient, par le Cadre de Santé. Un point sur les demandes de permissions est fait entre le médecin et le cadre de santé.
- ✓ L'attestation de l'accord médical est notifiée par le cadre de santé. Ce document reste en possession du patient.
- ✓ **Cas particulier** : en cas de demande non anticipée de permission et en l'absence du cadre de santé, le patient rédige la demande de permission, ce document est signé par l'équipe de soins après l'accord du médecin du service ou du médecin d'astreinte. Le suivi des permissions thérapeutiques sera renseigné ultérieurement. Dans cette situation, la demande de permission faite par le patient reste centralisée dans le service.
- ❑ **La continuité du traitement**

La continuité du traitement durant la permission thérapeutique est confiée aux responsables légaux. Une ordonnance leur est envoyée pour assurer cette continuité. Dans des cas particuliers (traitement ponctuel, modification du traitement, ...) le traitement ou partie du traitement pourra être remis au patient, les parents en seront informés.

CONGÉS D'ÉTÉ

Les services d'hospitalisation soins-études ferment 15 jours durant l'été (Juillet/Août). Une semaine supplémentaire de permission thérapeutique peut être accordée (avant ou après la période fixée) en fonction du projet de soins du patient et sur accord médical. Un effectif minimum en personnel est toutefois maintenu pour assurer une permanence médicale, logistique et administrative. L'Unité Post Aigu reste ouverte.

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

(Données extraites de la SAE (Statistique Annuelle d'Établissement 2021 (source PMSI))

En 2021, le nombre de journées déclarées correspond à :

- **12 826 journées** en hospitalisation à Temps Complet,
- **2 017 journées** en hospitalisation à Temps Partiel,
- **2 124 actes** réalisés en Activité Ambulatoire.

Le troisième confinement et des difficultés de recrutement médical ont impacté le taux d'occupation de l'hospitalisation à temps complet en 2021, avec une baisse de 14,7 % du nombre de journées.

Les hospitalisations à temps partiel ont quant à elles retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire, avec 2 017 venues pour l'année 2021.

Quant au Centre Adour, fortement impacté par l'absence médicale lors du second semestre 2021, il a néanmoins vu son activité ambulatoire en hausse de 47 % par rapport à 2020, et ce en partie grâce à l'activité grandissante de l'équipe mobile.

Évolution de l'activité sur ces 4 dernières années :

		2018	2019	2020	2021
HTC	Service A	5 823	6 065	5 975	4 761
	Service C	5 813	6 422	6 063	5 806
	Post-Cure	1 161	904	888	840
	Post-Aigü	2 144	2 031	2 116	1 419
HTP	Hôpital de Jour	2 623	2 461	1 203	2 017
	Hôpital de Nuit	-	-	-	-
AMBU en actes	CATTP	98	52	10	-
	Consultations	186	169	347	139
	CENTRE ADOUR	1 170	1 177	1347	1 985

LES FAITS MARQUANTS

Articles issus du « Bulletin d'Information aux Familles » diffusé une fois par trimestre
Janvier 2021

« Sérendipité »

Engagement citoyen à la Clinique Jean Sarrailh



Les élèves de la structure SESAME (Structure d'Évaluation, de Scolarisation Adaptée et de Modules d'Exploration) se sont transformés en petits lutins actifs pour participer aux collectes des « boîtes de Noël ». Un projet National lancé par des bénévoles pour offrir un peu de bonheur aux personnes dans la précarité.

Un grand succès pour cette action, distribution de très nombreuses boîtes à bonheur !

La Clinique Médicale et Pédagogique Jean Sarrailh est lauréate, depuis 2008, du dispositif Culture et Santé en Nouvelle Aquitaine (DRAC, ARS, Région). Pour cette édition, nous avons accueilli sur la semaine du Lundi 26 Octobre au Vendredi 30 Octobre, la Compagnie Singulière.

C'est donc six artistes du spectacle vivant et des arts du Cirque qui ont aussi pu proposer avec l'équipe d'animation de la Clinique, des ateliers de pratiques artistiques. Le premier acte du projet « Sérendipité » a débuté par un spectacle de la Compagnie, ouvert à tous, jeunes et salariés.

Suite à cette représentation, les artistes, les jeunes patients et les salariés de l'établissement ont négocié ensemble la configuration de la semaine. Le programme s'est organisé autour d'ateliers de pratiques artistiques directifs notamment tous les matins et tous les après-midis : danse, hip-hop, écriture, slam, manipulation d'objets aériens, acrobatie, musique, jeux d'acteurs, ... encadrés par les animateurs et les artistes. Ensuite, une restitution collective, enrichie par les supports d'expression qu'ils ont investis pendant cette semaine très riche, a été proposée.

Le vendredi après-midi, c'est sous un soleil radieux, en extérieur, que nos jeunes artistes se sont mis en scène accompagnés par les artistes et dls personnels.

Quelle belle aventure humaine pour débiter ce nouveau confinement !!



Projet éducatif et actions culturelles

HIP HOP OR NOT ? de la Cie Daruma, spectacle de danse proposé à l'ensemble des élèves de première et de seconde pour assister à « une vraie fausse conférence sur la culture HIP HOP ». Après avoir abordé ce sujet en classe d'anglais, désormais, les élèves sont en train de créer une chorégraphie collective.



Projet Arts Plastiques Inter Établissements FSEF 2021

Malgré le fait de ne pas avoir pu réaliser le projet culturel « Echappée Belle » de la Fondation en raison de la crise sanitaire, une dynamique participative et collective a vu le jour pour l'année 2021 : « **Le train fantastique** ».

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, tous les établissements de la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF) sont invités à participer à une œuvre collective : **LE VOYAGE DU TRAIN FANTASTIQUE**. Ce voyage est matérialisé par un rouleau de papier itinérant sur lequel chaque établissement peut dessiner son wagon imaginaire sur la portion qui lui est réservée (1 mètre linéaire). Le départ s'est fait de la Clinique FSEF Paris 16 qui a figuré la locomotive. Le rouleau restera 1 à 2 mois maximum dans chaque station-établissement. 13 établissements donc, cette œuvre collective sera longue de 13 mètres et aura terminé son voyage en un peu plus d'une année !

La train Fantastique est arrivé à la Clinique FSEF l'Aire sur Adour début Juin. C'est au travers de l'atelier arts plastiques du Service Animation que nos jeunes patients pourront inventer et dessiner le wagon représentant notre établissement.



Lionel MIOSSSEC, Responsable du Service Animation

Visite d'une exploitation agricole avec la classe de seconde

OBJECTIFS :

- **Éduquer au développement durable** en construisant les notions du programme sur le fonctionnement des agrosystèmes (analyse et comparaison de différents types).
- **Réinvestir des notions vues en classe** (Bilan quantitatif des données de terrain, calcul du coût de production, rendements à l'hectare, bilan qualitatif sous forme d'un schéma présentant les entrants et les sortants, comparaison du coût de production végétale et animale).
- **Permettre de créer des liens transdisciplinaires** (Géographie).

Pour certains élèves, cette sortie pourrait être la première dans une exploitation agricole... L'observation directe, dans le contexte d'appréhender la richesse et la complexité du métier d'agriculteur dont le témoignage constitue certainement l'élément le plus marquant.



Spectacle « Bleu comme une orange »

L'Atelier Création du Service Animation de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, établissement de la Fondation Santé des Étudiants de France vient de finaliser son travail de recherche et de création. C'est au travers un spectacle mêlant les arts du cirque, la danse, l'écriture, la musique et la vidéo, que 12 jeunes patients ont pu s'exprimer et proposer un propos artistique autour notamment, de problématiques adolescentes. Les jeunes se sont pleinement investis de façon régulière, depuis le mois d'octobre dans un atelier hebdomadaire où ils ont pu confronter leurs idées et leurs pratiques artistiques individuelles pour les mettre au service d'une dynamique collective. Fort d'un travail remarqué « **Bleu comme une orange** » a été présenté aux familles des patients hospitalisés au sein de la Clinique, le Vendredi 12 Mars 2021.

Octobre 2021

Journée du Patrimoine



La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour a ouvert ses portes dans le cadre des Journées du Patrimoine 2021, organisées au niveau local par le Service Patrimoine de la Ville. Sur inscription uniquement et en respectant les exigences sanitaires actuelles, c'est ainsi que le Samedi 18 Septembre, sur la matinée, nous avons accueilli 26 convives pour découvrir notre établissement.

Deux temps leur étaient proposés :

- Un diaporama en salle du conseil animé par la Responsable du Service du Patrimoine, Madame Bougue, qui a présenté l'évolution de l'établissement au fil du temps, si singulier sur ce territoire Aturin... du Grand Séminaire, au Préventorium jusqu'à aujourd'hui !
- Une visite guidée sur site pour apprécier les éléments historiques de la Clinique mais également découvrir nos modalités de prise en charge pour nos jeunes patients hospitalisés.

Ainsi, nous avons pu participer à la modification du regard que les Aturins peuvent porter sur ce qu'est la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour.

Certification V2020

La certification des établissements de santé a été instaurée en France par **l'ordonnance du 24 avril 1996**. Cette démarche est mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé (HAS) et a pour finalité d'assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements de santé.

Les visites de certification ont lieu tous **les 4 ans et sont réalisées par des professionnels de santé en exercice** formés et mandatés par la HAS.

En 2020, la procédure de certification se transforme profondément pour répondre encore mieux aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La nouvelle certification des établissements de santé pour la qualité des soins est simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient.

En février 2022, la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, passera sa visite de certification sous cette nouvelle version. Pour se préparer, l'établissement a mandaté un organisme extérieur, afin de réaliser une visite de **certification à Blanc entre le 22-24 Novembre 2021**.

Dans ce contexte tout comme une vraie visite de certification, les patients et éventuellement leur entourage seront interrogés par un médecin évaluateur lors des « patients traceurs » après recueil de leur consentement. La méthode du patient traceur permet de prendre en considération l'expérience du patient et/ou de son entourage sur la qualité et la sécurité des soins prodigués lors de son parcours.

Amélie ROY, Responsable Qualité et Gestion des Risques

Nomination d'un nouveau Directeur des Études

Nommé en remplacement de Madame Sandrine PASCUAL, j'ai pris mes fonctions de Directeur des Études le 1^{er} Septembre 2021.

Au cœur du projet de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, les études permettent à chacun de se resocialiser, de se reconstruire en poursuivant sa scolarité et réfléchir à son projet personnel.

J'ai trouvé à Aire sur l'Adour une équipe éducative soudée autour du projet d'établissement, au service des patients-élèves et porteuse de nombreux projets. La dynamique initiée depuis quelques années se poursuivra dans ce sens.

Laurent JOLLY, Directeur des Études

Une séance cinéma au service de nos enseignements

Le 7 octobre, Madame ROY, professeure d'anglais, accompagnée de Madame PUCHIEU, professeure d'Histoire-Géographie et Madame MORIN, professeure de français, ont organisé une sortie au cinéma *Le Galaxie* pour visionner le dernier opus des James Bond "No time to die" en version originale sous-titrée, dans une salle privatisée.

« Le visionnage de ce film est l'aboutissement d'un travail pédagogique mené en anglais en ce début d'année auprès du groupe SÉSAME Lycée et seconde. Nous nous sommes intéressés à l'évolution du personnage 007 depuis sa création, par l'agent du renseignement et romancier britannique Ian FLEMING en 1952, à sa représentation dans le cinéma actuel.

L'étude de l'agent secret (de super espion infailible à un homme complexe et plus fragile) s'est faite à travers l'exploitation d'un document audio, de bandes annonces de *James Bond*, d'affiches de films puis d'un texte sur l'ouvrier et agent du renseignement britannique James Charles BOND qui a inspiré à Ian FLEMING son personnage romanesque.

En histoire et géographie, Madame PUCHIEU a également proposé un travail préparatoire pour faire une première approche de la période de la Guerre Froide au monde multipolaire actuel, à l'aide d'une sélection de *James Bond* et de leurs synopsis, permettant aux élèves d'identifier, pour chaque film, la représentation du contexte géopolitique de l'époque (Guerre froide, monde unipolaire, multipolaire, terrorisme, cyberguerre...).

La séance s'est très bien déroulée. Bon nombre d'élèves ont apprécié le film, même si beaucoup l'ont jugé un peu trop long. Il fera l'objet d'une brève et dernière exploitation en cours d'anglais.

Une sortie théâtre enrichissante

Mardi 5 octobre, dans le cadre du Parcours Educatif Artistique et Culturel et à l'initiative de Madame MORIN professeure de français, 12 élèves de Seconde et de Première ont assisté à une représentation théâtrale à Saint-Pierre-du-Mont donnée par la compagnie « Petit théâtre du Pain ».

La pièce de Magali MOUGEL intitulée « Mu-E » avait pour thématique « qu'est-ce qu'être adolescent dans la société d'aujourd'hui ».



Le temps indiqué de représentation (1h40) a été dépassé par une mise en scène à rebondissements avec notamment une interruption de la pièce durant laquelle les acteurs sont venus dans le public et ont « joué » une révolte par rapport à la pièce qu'ils jouaient.

Une fois la représentation finie, le groupe est resté pour « un bord de scène » : un échange entre les acteurs, la metteuse en scène et le public... Certains de nos élèves n'ont pas hésité à prendre la parole au micro devant tout le public. A la fin de « ce bord de scène », une fois le public parti, certains élèves ont souhaité aller parler directement avec les comédiens, et ont discuté longuement avec eux. Deux de ces élèves ont échangé plus longuement avec les comédiens et ont même échangé leurs coordonnées avec les jeunes comédiens de Mont-de-Marsan, intégrés à la pièce, et d'après leurs dires « avoir été possiblement recrutés » pour d'autres projets de théâtre à venir.

Cette initiative se poursuivra au cours de l'année par d'autres activités théâtrales ou liées à la danse.

Un été à la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour sous le signe du plein air !!

Avec le contexte sanitaire nous avons volontairement décidé avec les jeunes patients hospitalisés de fabriquer ensemble un programme de vacances d'été axé sur des activités et des ateliers en extérieur. C'est donc autour de sorties baignade, accrobranche et d'ateliers sportifs en plein air, des ateliers jardin, de création et d'expression avec du cirque, de la musique... que les jeunes ont pu profiter pleinement de ces vacances d'été.



Quatre camps ont été répartis sur l'été avec des thématiques autour de la découverte de l'environnement. Le premier était un camp itinérance en canoë avec bivouac sous tentes. Le second s'est déroulé dans un éco lieu où nous avons participé à l'entretien et la découverte d'un lieu atypique! Le troisième camp s'est déroulé en montagne, avec du rafting et des randonnées. Le dernier camp s'est également déroulé en montagne, dans les Pyrénées, avec la découverte de grottes. Ces camps étaient ouverts à tous les jeunes avec l'accord médical et les activités spécifiques sont encadrées par des prestataires professionnels diplômés d'Etat.



Projet Arts Plastiques en Béarn.

Nous avons eu l'opportunité de participer à un projet collaboratif avec les artistes de la Compagnie l'Homme Debout. Deux sorties ont été proposées pour aller tresser de l'osier et fabriquer après assemblage, des personnages de plus de trois mètres de haut !! La Compagnie l'Homme Debout développe un projet profondément ancré dans la collaboration avec les habitants des territoires où elle a l'opportunité de travailler. Le processus de création des spectacles produits par la Compagnie est imbriqué dans la mise en place de chantiers participatifs, relativement longs et intenses, permettant ainsi la rencontre, l'échange, le partage avec les habitants d'un territoire.

<http://cie-lhommedebout.fr/>



Une journée sportive au Stade Matmut Atlantique à Bordeaux

Le Mercredi 13 Octobre, sur toute la journée, des jeunes de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour ont participé à la journée proposée par l'Association Premier de cordée. Cette association propose régulièrement et gratuitement des animations sportives auprès des enfants hospitalisés. ADN de l'association depuis sa création, ce programme comprend de nombreuses actions pour initier un maximum d'enfants malades et/ou en situation de handicap à la pratique sportive. Les stands d'activités proposés (échec, escalade, basketball, boxe, escrime fauteuil, tennis, tennis de table, handball, danse, jongle football ...) ont permis aux jeunes de découvrir et tester certaines activités qu'ils connaissaient ou pas. Le fait de pouvoir choisir les activités proposées et surtout de ne pas être obligé de faire a rassuré l'ensemble du groupe. Autour d'un premier temps découverte, seul ou à plusieurs, les activités et le partage avec d'autres jeunes ont facilité la pratique dans une bonne ambiance. Un second temps était proposé autour d'une visite guidée du stade Matmut (architecture, intérieur...). Enfin, le troisième temps concernait la reprise de la pratique d'activités jusqu'à 17h.

Tous nos sportifs en herbe, adultes et jeunes, sont revenus enchantés de cette journée !

LES ACTIVITES DE SOINS

La prise en charge globale de jeunes patients nécessite des structures hospitalières diversifiées.

Aussi, en fonction de l'état de santé de chaque patient et selon l'évolution de la situation, des formes d'hospitalisations différentes peuvent être envisagées, proposant des dispositifs spécifiques, complémentaires et partageant les mêmes valeurs :

- Grande disponibilité,
- Solidarité,
- Adaptabilité,
- Réactivité,
- Sens de l'écoute,
- Qualité des relations intra service.



L'UNITÉ POST AIGU « UPA »

Ce service est une unité d'hospitalisation à temps complet de 10 lits qui propose un séjour de courte durée allant de 3 semaines à trois mois, pour un public adolescent âgé de 14 à 20 ans, résidant en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, soit :

- En aval d'un centre de crise pour les adolescents,
- En aval d'un service d'urgence psychiatrique ou pédiatrique ou en relai institutionnel d'un service accueillant des adolescents pour évaluation diagnostique et thérapeutique,
- En relai des services soins-études de la Clinique pour des situations fragiles.

Quelques chiffres

(Données PMSI et bilan des services 2021)

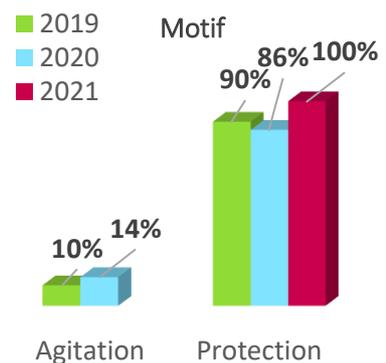
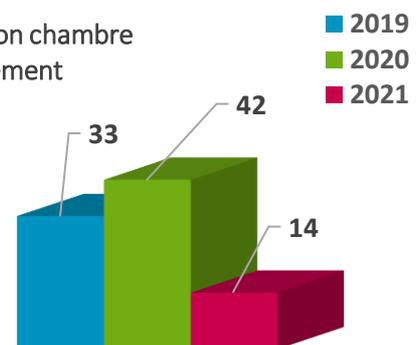
Délais d'attente :

- Entre la réception du dossier et l'étude : 16 jours
(9 jours en 2020)
- Entre l'étude du dossier et la consultation : 28 jours
(25 jours en 2020)
Entre la consultation et l'admission : 28 jours
(18 jours en 2020)

Activité d'hospitalisation :

- File active : 28 patients hospitalisés dont 82 % de filles
(38 en 2020)
- Age moyen : 16 ans
- Provenance : 24 patients de Nouvelle Aquitaine et 3 patients d'Occitanie
- Actes réalisés : 23 consultations de préadmission (34 en 2020)

Utilisation chambre d'apaisement



LE SERVICE A

Quelques chiffres

(Données PMSI 2021)

Délais d'attente :

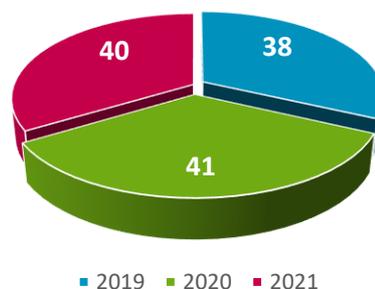
- ❑ Entre la commission d'admission et la rencontre préalable : 129 jours (**186 jours en 2020**)
- ❑ Entre la rencontre préalable et l'admission : 60 jours (**43 jours en 2020**)
- ❑ Entre la réponse du patient et l'admission : 28 jours (**27 jours en 2020**)

Activité d'hospitalisation :

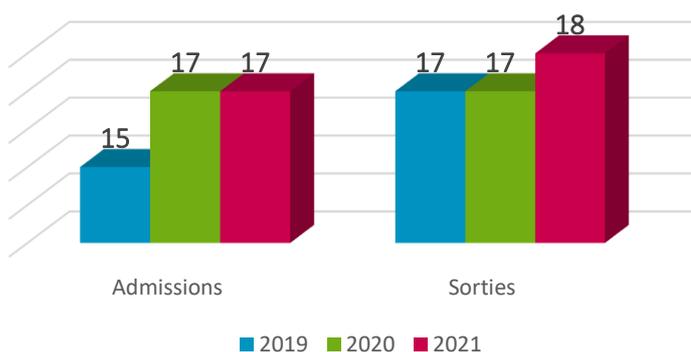
- ❑ File active : 40 patients dont 77 % de femmes (**44 patients en 2020**)
- ❑ Age moyen : 17 ans
- ❑ Provenance : 31 patients de Nouvelle Aquitaine, 9 patients d'Occitanie
- ❑ Nouvelles prises en charge : 21 nouvelles prises en charge (**20 en 2020**)
- ❑ Fins de prises en charge : 24 (**20 en 2020**) dont 2 orientés au Post-Cure
- ❑ 25 rencontres préalables (**30 en 2020**)



Évolution de la file active



Représentation sociologique des patients (Age moyen)



Ambitions 2022

- ❖ Mise en place d'une supervision pour l'équipe,
- ❖ Développement d'un module d'accompagnement au projet de sortie.

Quelques chiffres

(Données bilan des services et PMSI 2021)

Délais d'attente :

- ❑ Entre la commission d'admission et la rencontre préalable : 150 jours (**143 jours en 2020**)
- ❑ Entre la rencontre préalable et l'admission : 64 jours en 2021 (**79 jours en 2020**)
- ❑ Entre la réponse du patient et l'admission : 56 jours (**54 jours en 2020**)

Activité d'hospitalisation :

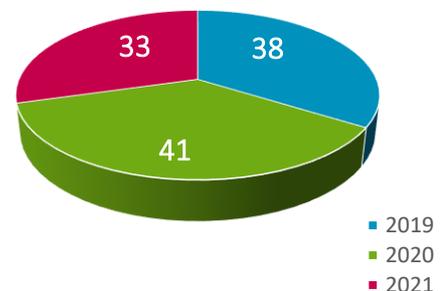
- ❑ File active : 33 patients dont 70 % de filles (**41 patients en 2020**)
- ❑ Age moyen : 17 ans
- ❑ Provenance : 17 patients de Nouvelle Aquitaine, 15 patients d'Occitanie
- ❑ Nouvelles prises en charge : 13 nouvelles prises en charge (**17 en 2020**)
- ❑ Fins de prises en charge : 14 patients en cours d'année (**19 patients en 2020**)
- ❑ 19 rencontres préalables (**19 en 2020**)

Participation des professionnels du service à des ateliers spécifiques :

- ❑ Atelier cuisine : 5 (**10 en 2020**)
- ❑ Accompagnement patients sortie service : 5 (**5 en 2020**)
- ❑ Sortie animation : 10 (**10 en 2020**)
- ❑ Camp : 4 (**4 en 2020**)
- ❑ Sortie pédagogique : 8 (**0 en 2020**)
- ❑ Activité équestre : 0 (**12 en 2020**)
- ❑ Atelier habiletés sociales : 10 (**0 en 2020**)
- ❑ Expression scénique : 0 (**12 en 2020**)
- ❑ Atelier « COMEDIA » : 10 (**22 en 2020**)



Évolution de la file active



Ambitions 2022

- ❖ Mise en place d'une supervision pour l'équipe,
- ❖ Développement d'un module d'accompagnement au projet de sortie.

Le POST CURE « Le Relais »

Cette unité accueille 5 patients, âgés de 18 à 20 ans, dans l'objectif d'une préparation à l'autonomie psychologique et sociale.

Quelques chiffres

(Données PMSI 2021)

Activité :

- File active : 7 patients dont 86 % de filles (**10 en 2020**)
- Age moyen : 19 ans
- Provenance : 7 patients de Nouvelle Aquitaine
- Nouvelles prises en charge : 3 nouvelles prises en charge (**4 en 2020**)
- Fins de prises en charge : 4 fins de prises en charge (**4 en 2020**)

Diagnostics principaux les plus fréquents :

- Troubles de l'humeur affectifs

Diagnostics Associés :

- Difficultés liées à l'éducation et l'alphabétisation.



L'HÔPITAL DE JOUR « HDJ »

Hospitalisation à Temps Partiel :

Il propose à des adolescents de 14 à 20 ans, habitant dans un rayon de 30 kms, de bénéficier d'une prise en charge soins-études à la journée.

Quelques chiffres

(Données PMSI 2021)

Activité :

- File active : 23 patients dont 78 % de filles (**22 en 2020**)
- Age moyen : 16 ans
- Provenance : 23 patients des Landes
- Nouvelles prises en charge : 14 nouvelles prises en charge (**8 en 2020**) dont 1 orientation de l'UPA
- Fins de prises en charge : 8 fins de prises en charge (**14 en 2020**) dont une orientation vers le service A
- 14 rencontres préalables ont été réalisées (**7 rencontres préalables en 2020**)

Diagnostics principaux les plus fréquents :

- Troubles névrotiques,
- Troubles liés à des facteurs de stress,
- Troubles somatoformes.

Diagnostics Associés les plus fréquents :

- Difficultés liées à l'éducation et l'alphabétisation

LE CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL « CATTP »

Structure de soins institutionnels ambulatoires proposant aux adolescents pris en charge sur une structure psychiatrique ou médico-sociale de proximité de bénéficier d'ateliers thérapeutiques de groupe et individuel.

LE CENTRE ADO UNITÉ RESSOURCE « CENTRE ADOUR »

L'équipe de consultation sur site :

Ce service assure l'évaluation et la prise en charge des adolescents de 11 à 18 ans.

En fonction de l'évaluation proposée dans les 15 jours, il peut être envisagé soit :

- Un suivi personnalisé individuel et/ou familial,
- Le déplacement possible d'une équipe mobile à domicile,
- Des activités de médiation,
- Une réorientation vers une structure plus adaptée.



L'équipe mobile prévention, dépistage précoce scolaire :

L'équipe mobile vient en complément du Centre ADOUR.

Elle a pour principales missions :

- Première mission :** Réalisation d'action au domicile,
- Seconde mission :** Interventions de prévention secondaire auprès des professionnels travaillant avec des adolescents (établissements scolaires, médicaux-sociaux, associations, etc ...).
- Troisième mission :** Prévention primaire auprès des établissements scolaires.

Quelques chiffres du Centre Adour

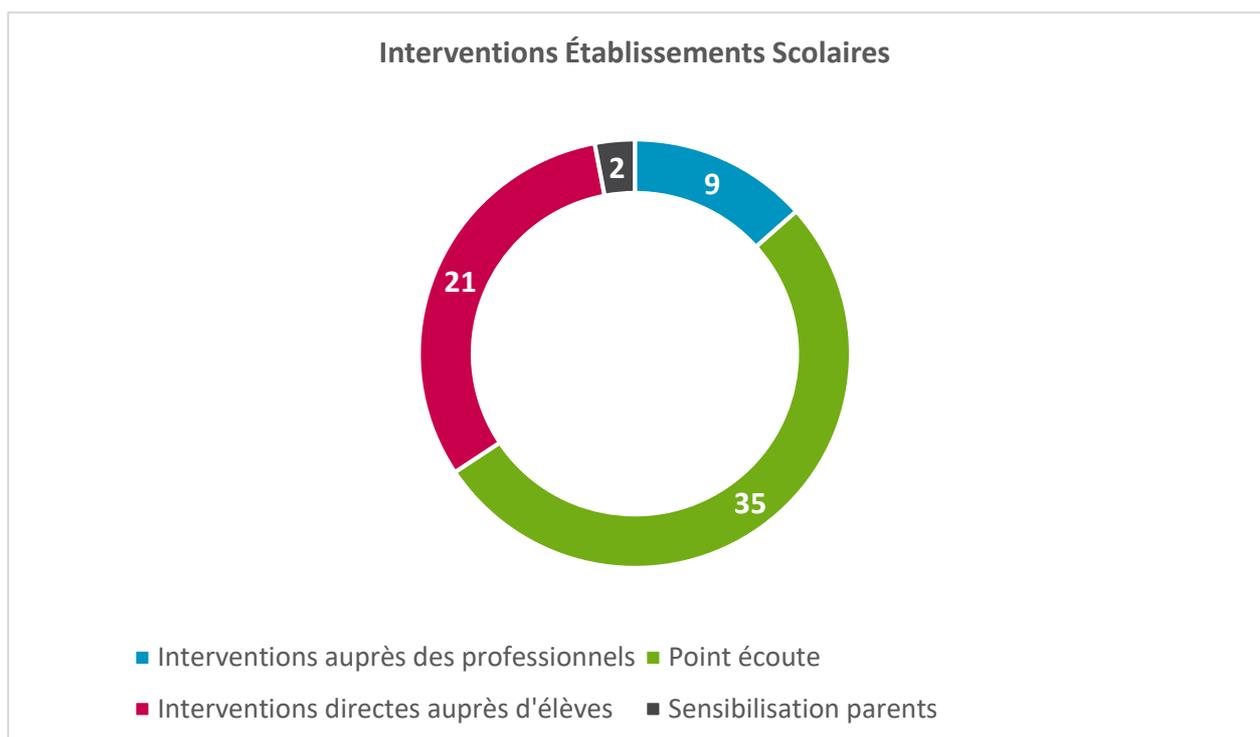
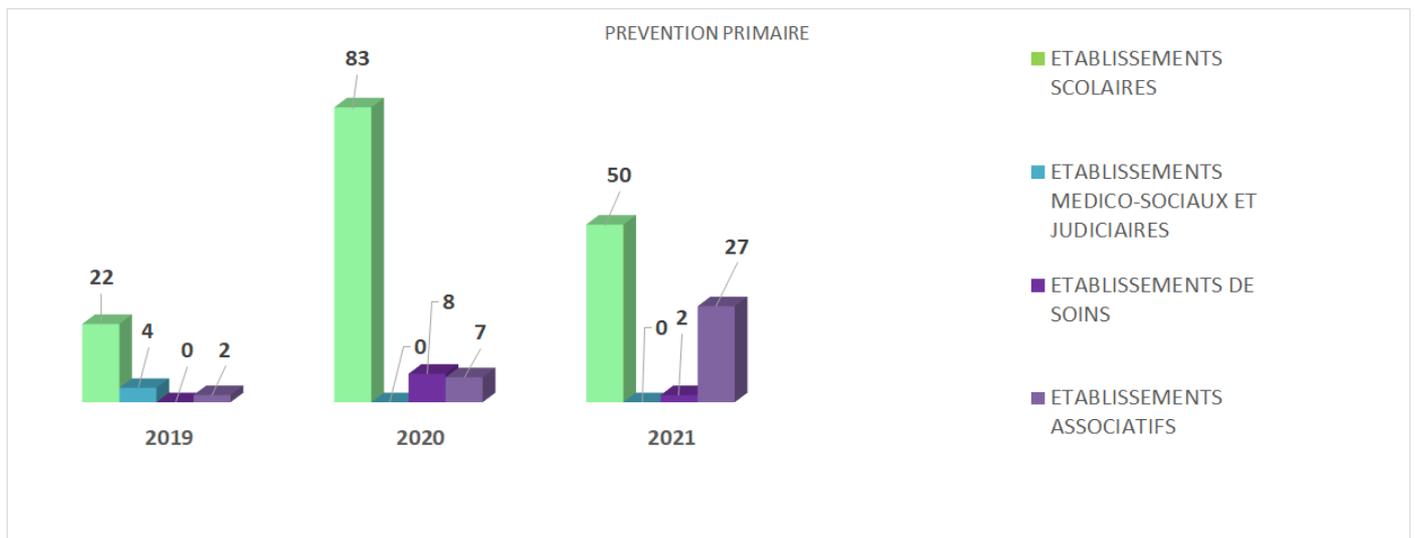
(Données PMSI et bilan des services 2021)

- File active : 154 patients **(112 patients en 2020)**
- Age moyen : 14 ans
- Provenance : 111 patients de Nouvelle-Aquitaine dont 93 des Landes et 43 patients d'Occitanie

1/ Activité Ambulatoire :

- 1 972 actes ont été réalisés (1 344 en 2020) dont :
 - 1 289 entretiens (dont 79 entretiens au domicile du patient)
 - 342 démarches (dont 1 démarche au domicile du patient)
 - 51 groupes
 - 13 accompagnements
 - 277 réunions
- Actes réalisés par :
 - Médecin : 170 actes
 - Psychologue : 256 actes
 - Infirmier : 281 actes
 - Éducateur : 228 actes
 - Assistant Social : 302 actes
 - Plusieurs catégories professionnelles avec un membre du corps médical : 285 actes
 - Plusieurs catégories professionnelles sans membre du corps médical : 447 actes

2/ Quelques chiffres de la prévention primaire :



LE SERVICE ANIMATION

Le service Animation de la Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR, de sa place et de ses compétences, **participe aux missions définies dans le projet d'établissement**. Il s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire, au sens où ses propositions d'ateliers, ses dispositifs nombreux et variés sont des espaces potentiels d'expression et de création ouverts à chaque jeune. Leur offre globale participe ainsi à l'effet thérapeutique institutionnel. La place de l'Animation est entière (et quelquefois en tiers) au sein de la Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR.



Le service Animation organise des activités d'expression, de création et de loisirs (qu'elles soient d'ordre éducative, sociale, culturelle ou récréative). Les ateliers d'expression, les sorties, les camps, les activités ludiques, éducatives, sociales, sportives et culturelles visent la socialisation, la participation, la responsabilisation, l'autonomie des personnes et, d'une façon plus générale, leur épanouissement et leur inscription dans une démarche de prendre soin d'eux même !

L'ambition du service est bien là : **offrir du « prendre soin » aux adolescents** (en plus de la socialisation et de l'éducatif), dans une démarche partenariale et pluridisciplinaire, au travers notamment d'un terrain d'expérience, de création et d'expression, d'ouverture culturelle et/ou ludique, sans nier la maladie mais non plus sans réduire nos jeunes à celle-ci. L'animateur socio-culturel et socio-éducatif possède son identité et son champ d'intervention propre, il n'est donc pas dans

l'exercice d'une pratique paramédicale mais un maillon de la pluridisciplinarité de la Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR.

Les activités éducatives, sociales, culturelles et récréatives mises en place échappent à l'exigence sociale de la réussite scolaire sans pour autant être à visée explicitement thérapeutique. Les espaces ainsi créés sont certainement transitionnels (selon R. CAHN), le jeune peut s'y poser, y restaurer sa propre fiabilité, y accéder au plaisir de faire, mettre en place des langages nouveaux, non verbaux et s'y laisser surprendre par son imagination.

La Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR est également sociétaire de la Coopérative Culture et Santé en Nouvelle Aquitaine et, au travers du service Animation, nous avons été invités à participer à des groupes de travail sur des thématiques régionales.

Un nouvel atelier d'expression collectif ... l'Atelier Dance

L'apparition d'un atelier corporel autour de la pratique de la Danse fait suite à une réelle demande de la population accueillie dans l'établissement. Aussi ce support d'expression répond à certains enjeux. En effet, la période de l'adolescence s'accompagne de transformations physiques qui rendent parfois l'acceptation de ce nouveau corps et l'image qu'il renvoie, difficile.

Afin que les jeunes puissent repérer facilement l'activité nous l'avons nommée « danse » sur les plannings mais c'est bien de l'expression corporelle que nous pratiquons, car à la différence, cette pratique se détache de la technique et fait principalement appel aux sensations et aux émotions.

Le corps en mouvement perpétuel est un lieu d'expression privilégié. L'expression corporelle permet donc de venir poser une intention sur ce mouvement naturel. C'est une invitation à découvrir un nouveau langage, non verbal, au travers de différentes expériences qui favorisent l'écoute, l'échange, l'attention, la créativité et la spontanéité. Ces expérimentations seules ou en groupe peuvent favoriser la découverte de leur potentiel expressif à travers leur corps afin d'en modifier le rapport, à la fois à soi et aux autres.

Les objectifs de cet atelier :

- Inviter le jeune à prendre du plaisir dans un espace d'expression contenant et sécurisant,
- Découvrir les potentialités de son corps et de son pouvoir expressif,
- Favoriser la dimension relationnelle, d'être à l'écoute et au contact de l'autre, de partager, de développer sa créativité et son imaginaire,
- Etre à l'écoute de ses sensations, ressentis et émotions,
- Favoriser l'acceptation de son corps et la connaissance de soi.

Les vacances et les sorties :

	Sorties 2019	Internes 2019	Sorties 2020	Internes 2020	Sorties 2021	Internes 2021
ACTIVITÉ D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Balade nature – Jardin – Parc animalier – Ateliers smoothies – Bricolo - Accrobranches	67 présences 5 sorties	68 présences 22 séances	30 présences 5 sorties	170 présences 32 séances	69 présences 9 sorties	68 présences 16 séances
ACTIVITÉS SPORTIVES VTT – Sports d'opposition – Sports collectifs	27 présences 2 sorties	570 présences 56 séances	20 présences 2 sorties	889 présences 97 séances	35 présences 3 sorties	319 présences 50 séances
ACTIVITÉS LUDIQUES Multi-jeux – ESCAPE GAME – Jeux de plateau – XII – Jeux d'eau – Baignade – Soirée DJ – Grand jeu – Tournois – Jeux de rôle	29 présences 2 sorties	709 présences 68 séances	14 présences 2 sorties	375 présences 51 séances	-----	671 présences 79 séances
ACTIVITÉS D'EXPRESSION Créa-musique – Musique – MAO – Scène ouverte – Cirque – Chante la nature – Concert sur place	11 présences 2 sorties	445 présences 64 séances	12 présences 1 sortie	505 présences 81 séances	-----	553 présences 83 séances
ACTIVITÉS D'EXPRESSION PLASTIQUE Arts plastiques – Ligh painting – Poterie – Sorties art contemporain	-----	342 présences 53 séances	6 présences 1 sortie	250 présences 58 séances	17 présences 3 sorties	298 présences 72 séances
ACTIVITÉS CULTURELLES Cinéclub – Médiathèque – Cinété – Cinéma	85 présences 9 sorties	1 339 présences 160 séances	25 présences 3 sorties	25 présences 3 sorties	-----	696 présences 110 séances

Les ateliers :

	2019		2020		2021	
	Atelier	Présence	Atelier	Présence	Atelier	Présence
Médiathèque	267	2 425	315	3 631	223	2 822
Poterie	35	181	25	114	54	251
Arts Plastiques	73	544	88	425	85	433
Théâtre	26	178	18	58	16	148
Écriture	31	159	29	73	31	93
Cirque	28	180	51	259	54	254
Sport collectif	135	1 243	152	1 354	121	683
Bricolo	42	214	22	63	31	89
Danse	-	-	-	-	20	96

LES ETUDES

La reprise d'études, ou la poursuite d'études, rend à ces jeunes hospitalisés une identité adolescente ou étudiante que l'isolement social dû à la maladie leur fait perdre. Ils ne sont plus réduits à l'état de « malades » et, en se réinscrivant dans les règles de vie inhérentes à toute scolarité, ils redeviennent des élèves, des jeunes en formation, comme tous les jeunes de leur âge.

Le lien avec cette identité scolaire, constituant de leur propre identité, leur redonne une estime de soi, la capacité de se penser et, par là-même, de se projeter vers l'avenir, dans « l'après-maladie ». L'hospitalisation n'est qu'un moment dans la vie du jeune.

UN BILAN APPROFONDI LORS DE L'ADMISSION

A l'admission, la situation scolaire de chaque adolescent fait l'objet d'un bilan approfondi. Ce bilan permet une évaluation précise de ses acquisitions. Il prend en compte la scolarité antérieure, ainsi que les conséquences de la maladie et les ruptures scolaires qui peuvent y être associées.

UN PROJET PEDAGOGIQUE PERSONNALISE

En fonction de ce bilan et en liaison avec les équipes médicales de l'établissement, un projet pédagogique personnalisé est défini. Les enseignants affectés dans les services des études doivent mettre en œuvre le projet scolaire défini pour chaque jeune patient, avec rigueur, souplesse et subtilité.

Une logique de parcours

Cet accompagnement est pensé dans une logique de parcours, de projet individuel, même si l'on raisonne aussi en niveaux scolaires, en compétences, en programmes et en examens. Il s'exerce dans une configuration de classe, parfois en petit groupe dans un cadre modulaire, ou au chevet du malade lorsque sa pathologie l'empêche de croiser physiquement les autres élèves.

DU « SUR-MESURE »

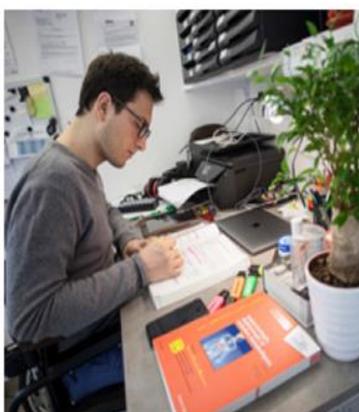
C'est ainsi que, dans cette logique d'accompagnement du projet pédagogique personnalisé de chaque jeune patient-élève, les Directrices et Directeurs des Études, les équipes enseignantes et les équipes éducatives, tous les personnels de l'Éducation Nationale au sein des Cliniques de la FSEF font du « sur-mesure », de la façon la plus individualisée possible, et non pas du « prêt à porter ».

L'offre « soins-étude »

Cette offre vise à construire avec chaque patient un projet global, associant les soins à un projet éducatif et scolaire, dont le but est la réinsertion sociale.

Le projet de santé prend en compte, au-delà de la dimension physique et psychique de la pathologie, la prévention, les suites des maladies, l'intégration familiale, l'apprentissage de l'autonomie et enfin l'insertion sociale et professionnelle.

LES FORMATIONS PROPOSÉES

	Pour le collège	de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} et Unité d'enseignement adapté UEA Cycle 3 / SEGPA
	Pour le lycée général et technologique	2 ^{ème} générale et technologique ; 1 ^{ères} générale et STMG / Terminales STMG
	Pour le lycée Professionnel	Formation Bac Pro tertiaire en trois ans (gestion – administration) et tronc commun enseignement général toutes spécialités
	Enseignement supérieur	Pour les étudiants post bac : différents modules et tutorats, adaptés aux différentes filières suivies en écoles ou à l'université, sont proposés aux jeunes ayant réussi le baccalauréat.

Au sein de la Clinique FSEF AIRE SUR L'ADOUR est implantée une annexe pédagogique du Lycée d'enseignement public Gaston Crampe, situé sur la commune d'AIRE SUR L'ADOUR. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale, des professionnels sont ainsi à disposition pour assurer la scolarité des patients-élèves.



L'équipe est composée d'un Directeur des Études, d'une secrétaire, de 15 professeurs et d'un professeur des écoles spécialisé.

L'enseignement offert est conforme aux programmes de l'Éducation Nationale.

La pédagogie mise en œuvre tient compte de la situation et de la pathologie de chaque patient. Une scolarité complète, adaptée ou à la carte peut aussi, au plus près des possibilités et du projet de chacun, être proposée et un accompagnement à l'orientation est mené pour permettre une insertion la plus réussie.

L'enseignement proposé au sein de notre établissement :

- ❑ **Des filières générales de la 4^{ème} à la terminale** avec les enseignements de spécialités (Littérature et humanité, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences Physiques, SVT, Anglais, Espagnol).
- ❑ **Une structure spécifique (SESAME) :** Structure d'Exploration de Scolarisation Adaptée par Modules d'Exploration vise à prévenir la rupture scolaire, définir un projet après une déscolarisation, remobiliser en cas de rupture scolaire, préparer à une formation professionnelle, aider à la construction d'un projet personnel.
- ❑ **Préparation aux examens :** Certificat de formation générale, Diplôme National du Brevet (DNB), Baccalauréat.

FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE DES ÉTUDES

Un parcours scolaire sur mesure :

- Phase d'accueil : évaluation diagnostique des acquisitions,
- Projet pédagogique personnalisé en fonction des besoins,
- Un professeur principal coordonnateur référent pour chacun par service,
- Suivi scolaire,
- Participe aux synthèses et projet,
- Assure le lien soins-études au quotidien par les points scolaires,
- Un professeur pour le suivi des scolarités extérieures.

Le soins-études :

- Le service soins-études participe au projet thérapeutique de l'élève grâce à une collaboration entre professeurs et soignants permanente,
- La scolarité est partie intégrante du projet thérapeutique du patient/élève,
- Réunions de concertation régulières avec chaque service,
- Des évaluations périodiques (pluridisciplinaire, synthèse projet, ...) pour ajuster la prise en charge,
- Points scolaires, suivi scolaire (Professeur principal, soignants, élèves, assistante sociale),
- Synthèse scolaire pour tout changement d'orientation (médecin, soignant, assistante sociale, professeur principal, directrice des études).

Quelques chiffres

(Bilan des services 2021)

La prise en charge pédagogique dans le parcours soins-études :

La direction des études est associée en amont à la prise en charge des jeunes patients (commission d'admission) et à chaque étape de la scolarité du patient-élève. Elle assure la liaison entre l'équipe enseignante et médicale, avec les familles, elle favorise les collaborations entre les enseignants et l'équipe d'animation autour de projets communs.

- ❑ **File active** : 96 élèves
- ❑ **75 % des effectifs sont scolarisés au Lycée**
- ❑ Des **synthèses projet** réalisées par l'équipe enseignante chaque semaine,
- ❑ Des **points scolaires** réguliers soit un point scolaire toutes les 3 semaines pour chaque élève,
- ❑ Des **réunions soins-études hebdomadaires** en alternance avec les 3 services médicaux,
- ❑ Des **réunions études/études hebdomadaires** d'une heure,
- ❑ Des Conseils de Classe trimestriels,
- ❑ Des **évaluations à l'UPA**.

Les actions pédagogiques :

- ❑ **Orientation**
 - Participation au salon « Les routes de l'orientation. Que faire après la 3^{ème} ? » à PONTONX SUR L'ADOUR.
 - Stages en entreprise pour aider les élèves à construire leur projet personnel.
 - Information sur PARCOURSUP en lien avec les assistantes sociales de la Clinique.
 - Inclusions d'une journée dans les établissements proches afin de préparer la sortie du soins-études ou une scolarité extérieure.
- ❑ **Culture**
 - Sorties culturelles organisées dans le cadre du **PEAC** (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle).
 - Travail avec un comédien confirmé pour préparer le Grand oral des candidats au baccalauréat.
 - Partenariat avec la médiathèque d'Aire sur l'Adour (projet SLAM).
 - Sorties Basket-Landes.
 - Action EDUCFI (sensibilisation à l'éducation financière pour tous en partenariat avec la Banque de France) pour les classes de collèges.
 - Projet solidaire « Boîtes de Noël ».



Nouveauté rentrée Septembre 2021 :

Le Projet Local d'Évaluation initié par la note de service du 29 Juillet 2021, précise les modalités d'évaluation des disciplines du contrôle continu (40 % du Baccalauréat) et l'adoption de principes communs d'évaluation au sein de l'équipe. Intégré au PLE du Lycée support, il tient compte de la prise en charge médicale des patients-élèves tout en assurant la représentativité des moyennes des disciplines intégrées au contrôle continu du Baccalauréat (Classes de première et Terminale) et l'équité entre les élèves de la Clinique.

Professeurs référents

6 professeurs (2 pour chaque service) sont chargés d'assurer la fonction de professeur principal en s'impliquant notamment dans le suivi personnalisé des élèves dont ils ont la charge (points scolaires réguliers, liaison avec les familles), dans les réunions hebdomadaires avec les soignants et la rédaction des synthèses de l'équipe enseignante sur l'évolution de la scolarité des patients-élèves.

LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 Décembre 2021, tous contrats confondus, nous étions **119 salariés** au sein de notre établissement (**contre 122 en 2020**).

Comparatif sur les trois dernières années, par filière :

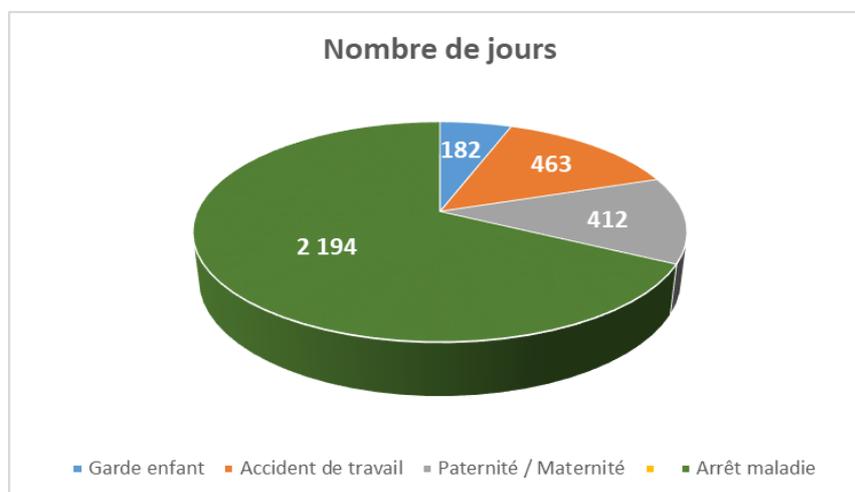
Filières	2019			2020			2021		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Administrative	10	3	13	10	3	13	10	2	12
Éducative & Sociale	6	4	10	7	4	11	7	4	11
Logistique	10	11	21	11	10	21	11	11	22
Médicale	2	3	5	2	3	5	3	2	5
Soignante	54	13	67	59	13	72	59	10	69
Totaux	82	34	116	89	33	122	90	29	119

ÉVOLUTION DE L'EMBAUCHE

(Extrait bilan social 2021)

	2019	2020	2021
Nombres d'embauches en CDI	15	15	19
Nombres d'embauches en CDD	20	18	14
CDD transformés en CDI	4	6	6
CDD – CDI de moins de 25 ans	4	11	3

ABSENTÉISME



Sur l'année 2021, l'ensemble des salariés ont pu bénéficier d'une formation collective sur la « Communication non violente ».

	2019	2020	2021
Montant consacré à la formation	24 442 €	20 446 €	25 586,84
Nombre de stagiaires	81	42	57
Total d'heures de formation	788 h	560 h	857 h

Formations collectives :

- Entretiens infirmiers
- Approche à l'éducation thérapeutique
- Tutorat des Étudiants Infirmiers
- Corps en mouvement
- Violence et agressivité en psychiatrie
- Prévention de la maltraitance, promotion de la bienveillance

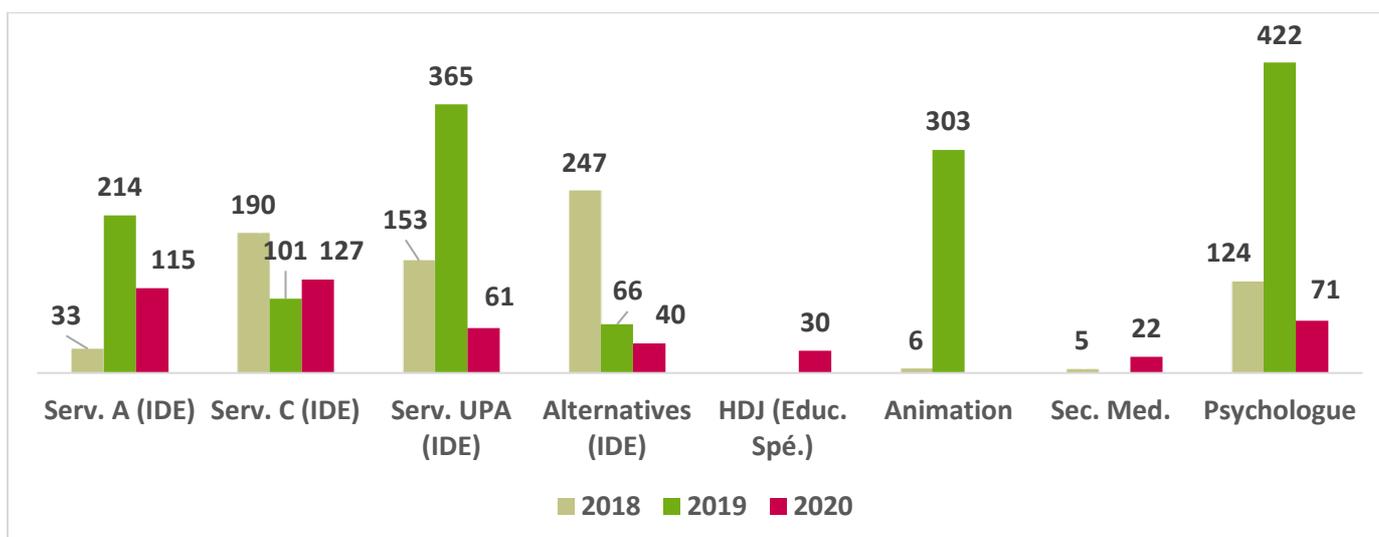
Formations réglementaires :

- Réactualisation de l'AFGSU
- Travail en hauteur
- Recyclage Habilitation électrique
- Recyclage SSIAP 2

ACCUEIL DES STAGIAIRES

(Année civile)

- Nous avons accueilli **16 stagiaires** au cours de l'année 2021 (**13 en 2020**).
- **790 journées** consacrées à l'encadrement (**466 en 2020**).



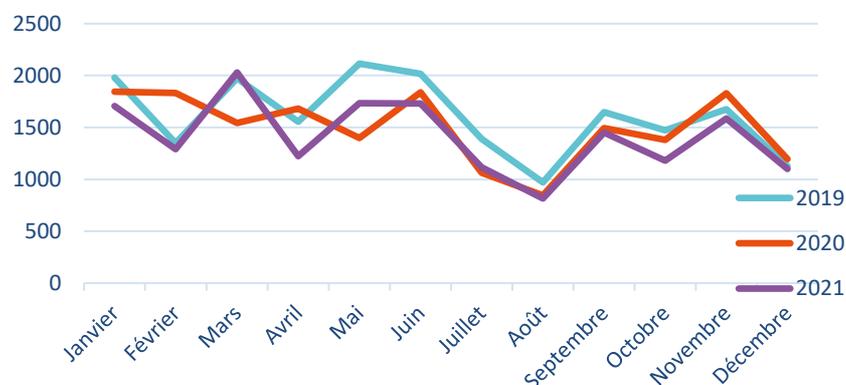
L'ACTIVITÉ 2021

(Données du rapport compte financier 2021)

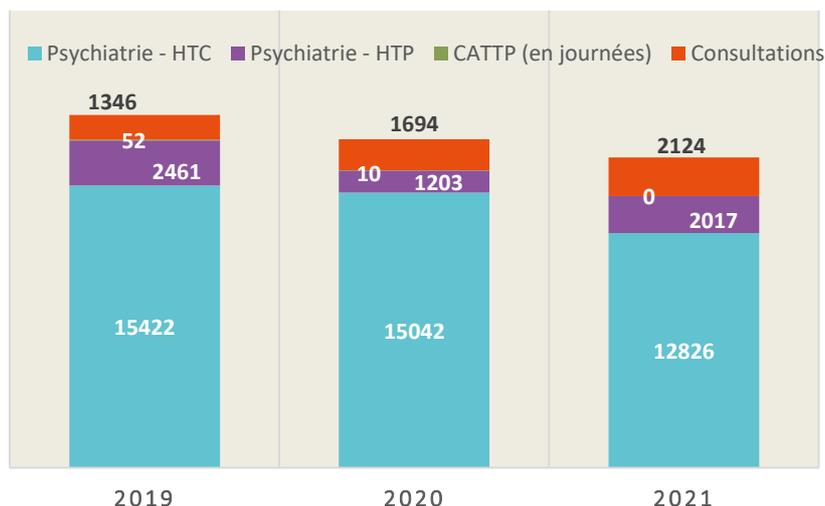
➔ Suivi de l'activité détaillée (journées facturées sur les trois dernières années)

	Lits & places 2021	Cumul fin de période 2019		Cumul fin de période 2020		Cumul fin de période 2021		Evolution en journées 2021 / 2020	Evolution en journées 2021 / 2019
		Journées	Taux d'occupation	Journées	Taux d'occupation	Journées	Taux d'occupation		
Psychiatrie - HTC	50	12 487	63,76 %	12 038	68,42 %	10 567	57,90 %	-12,22 %	-15,38 %
Psychiatrie - HTP (jour)	5	2 461	143,73 %	1 203	134,85 %	2 017	110,52 %	67,66 %	-18,04 %
Psychiatrie - Post-Cure - HTC	5	904	63,62 %	888	49,53 %	840	46,03 %	-5,41 %	-7,08 %
UPA	10	2 031	58,74 %	2 116	55,64 %	1 419	38,88 %	-32,94 %	-30,13 %
CATTP (en journées)	5	52	-	10	-	-	-	-100,00 %	-100,00 %
CATTP (en actes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Consultations	-	1 346	-	1 694	-	2 124	-	25,38 %	57,80 %
Total	80	19 281	-	17 949	-	16 967	-	-5,47 %	-12,00 %

ACTIVITE MENSUELLE SUR 3 ANS



ACTIVITE CUMULEE SUR 3 ANS



BILAN DE L'ANNÉE 2021

(Données du rapport compte financier 2021)

➔ Bilan actif

		EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
		Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 247 €	165 911 €	1 336 €	5 221 €
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 845 217 €	5 328 975 €	2 516 242 €	2 791 141 €
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	370 451 €	- €	370 451 €	388 731 €
	COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT	1 470 923 €	- €	1 470 923 €	1 265 531 €
	TOTAL	9 853 838 €	5 494 886 €	4 358 952 €	4 450 624 €
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS	21 607 €	- €	21 607 €	23 064 €
	CREANCES D'EXPLOITATION	1 124 783 €	- €	1 124 783 €	1 097 536 €
	CREANCES DIVERSES	373 014 €	- €	373 014 €	36 309 €
	COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	10 069 €	- €	10 069 €	8 123 €
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	- €	- €	- €	- €
	DISPONIBILITES	2 342 562 €	- €	2 342 562 €	1 966 870 €
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	581 €	- €	581 €	7 111 €
	COMPTE DE LIAISON TRESORERIE	- €	- €	- €	- €
TOTAL	3 872 616 €	- €	3 872 616 €	3 139 013 €	

TOTAL GENERAL	13 726 454 €	5 494 886 €	8 231 568 €	7 589 637 €
----------------------	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<i>Taux de vétusté des équipements</i>	89%
--	------------

<i>Taux de vétusté des bâtiments</i>	63%
--------------------------------------	------------

		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CAPITAUX PROPRES	APPORTS et FONDS ASSOCIATIFS	2 348 871 €	2 348 871 €
	RESERVES		
	Excédent affecté à l'investissement	758 560 €	332 133 €
	Réserve de trésorerie	585 408 €	585 408 €
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau excédentaire	1 570 025 €	1 570 025 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	640 320 €	426 427 €
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	680 002 €	398 881 €
	FONDS DEDIES	40 000 €	310 000 €
	TOTAL	6 623 186 €	5 971 746 €
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES	- €	- €
	PROVISIONS POUR CHARGES	328 626 €	243 281 €
	TOTAL	328 626 €	243 281 €
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes financières	118 838 €	167 775 €
	Intérêts courus	622 €	879 €
	Emprunts auprès des établissements de crédit	119 460 €	168 654 €
	Emprunts et dettes financières divers	- €	- €
	Crédits et lignes de trésorerie	- €	- €
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Avances reçues	465 €	570 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 687 €	291 265 €
	Dettes fiscales et sociales	575 069 €	737 880 €
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 862 €	16 159 €
	Fonds déposés par les hospitalisés et hébergés	2 137 €	2 410 €
AUTRES			
Autres	10 696 €	4 659 €	
COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	332 024 €	153 000 €	
	TOTAL	1 279 400 €	1 374 595 €
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser -crédit	356 €	14 €
	Ecart de conversion passif	- €	- €
	TOTAL	356 €	14 €
TOTAL GENERAL		8 231 568 €	7 589 637 €
<i>Capitaux permanents</i>		<i>7 071 272 €</i>	<i>6 383 681 €</i>
<i>Encours de la dette</i>		<i>119 460 €</i>	<i>168 654 €</i>

		<i>Exercice 2021</i>	<i>Exercice 2020</i>	<i>Ecart en %</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	- €	- €	0,00%
	Production vendue	26 624 €	28 055 €	-5,10%
	Production stockée	- €	- €	0,00%
	Production immobilisée	- €	- €	0,00%
	Produits de l'activité	8 542 540 €	8 297 242 €	2,96%
	Produits sur exercice antérieurs à la charge de l'assurance maladie	- €	- €	0,00%
	Produits Bruts d'exploitation	8 569 164 €	8 325 297 €	2,93%
	Subventions d'exploitation et participations	32 129 €	34 375 €	-6,53%
	<i>dont FIR</i>	<i>13 050 €</i>	<i>1 000 €</i>	<i>1205,00%</i>
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- €	112 953 €	-100,00%
	Transferts de charges d'exploitation	101 708 €	54 164 €	87,78%
	Autres produits de gestion courante	1 293 €	113 €	1046,31%
	TOTAL	8 704 293 €	8 526 901 €	2,08%
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats d'autres approvisionnements	69 391 €	93 271 €	-25,60%
	- variation de stock	1 457 €	- 6 437 €	-122,63%
	Achats non stockés de matières et fournitures	327 310 €	364 942 €	-10,31%
	Services extérieurs et autres	765 171 €	718 142 €	6,55%
	<i>Dont personnel extérieur à l'établissement</i>	<i>440 832 €</i>	<i>411 418 €</i>	<i>7,15%</i>
	Consommations intermédiaires	722 497 €	758 500 €	-4,75%
	Impôts, taxes et versements assimilés			0,00%
	- sur rémunérations	547 573 €	515 625 €	6,20%
	- autres	5 119 €	4 750 €	7,77%
	Charges de personnel			
	- salaires et traitements	4 372 232 €	4 189 716 €	4,36%
	- charges sociales	1 696 490 €	1 618 996 €	4,79%
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	- sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	327 616 €	325 856 €	0,54%
	- pour risques et charges : dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	85 344 €	110 106 €	-22,49%
Autres charges de gestion courante	233 974 €	219 861 €	6,42%	
TOTAL	8 431 677 €	8 154 828 €	3,39%	
	Excédent Brut d'Exploitation	1 698 214 €	1 683 503 €	0,87%
	Produits courants de fonctionnement	8 602 585 €	8 359 784 €	2,90%
	Dont produits de l'activité	8 555 590 €	8 298 242 €	3,10%
	Charges nettes courantes de fonctionnement	8 018 717 €	7 718 866 €	3,88%
	Dont charges nettes de personnel	7 057 127 €	6 735 755 €	4,77%
	Marge brute	583 868 €	640 919 €	-8,90%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	272 616 €	372 074 €	-26,73%

		<i>Exercice 2021</i>	<i>Exercice 2020</i>	<i>Ecart en %</i>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €	- €	0,00%
	Intérêts et charges assimilées	6 775 €	9 021 €	-24,89%
	Pertes de change	- €	- €	0,00%
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	- €	0,00%
	TOTAL	6 775 €	9 021 €	-24,89%
	RESULTAT FINANCIER	- 6 775 €	- 9 021 €	-24,89%
	RESULTAT COURANT	265 841 €	363 053 €	-26,78%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	- exercice courant	- €	- €	0,00%
	- exercices antérieurs	60 631 €	36 300 €	67,03%
	Produits sur exercice antérieurs à la charge de l'assurance maladie	- €	- €	0,00%
	Sur opérations en capital	48 756 €	44 279 €	10,11%
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	270 000 €	- €	0,00%
	Transfert de charges exceptionnelles	- €	- €	0,00%
TOTAL	379 387 €	80 579 €	370,83%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	- exercice courant	- €	14 594 €	-100,00%
	- exercices antérieurs	4 908 €	2 611 €	88,02%
	TOTAL	4 908 €	17 204 €	-71,47%
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	374 479 €	63 375 €	490,90%
	TOTAL DES PRODUITS	9 083 681 €	8 607 480 €	5,53%
	TOTAL DES CHARGES	8 443 361 €	8 181 053 €	3,21%
	EXCEDENT OU DEFICIT	640 320 €	426 427 €	50,16%
	<i>Résultat global / Total produits</i>	<i>7,05%</i>	<i>4,95%</i>	<i>42,29%</i>
	<i>Encours de la dette / Total produits</i>	<i>1,32%</i>	<i>1,96%</i>	<i>-32,88%</i>
	<i>Intensité d'investissement</i>	<i>0,54%</i>	<i>0,75%</i>	<i>-28,14%</i>

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

PILOTAGE ET MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

La Clinique FSEF Aire sur l'Adour fait partie de la Fondation Santé des Étudiants de France qui regroupe 25 établissements sanitaires et médicaux-sociaux (dont 12 établissements sanitaires). Le pilotage de la démarche qualité démarre avant toute chose au niveau de la Direction Générale de la Fondation.

En effet, la stratégie de la FSEF vise à homogénéiser les pratiques et fournir à l'ensemble des établissements des outils et méthodes communs à tous.

La **CME** (Commission Médicale d'Établissement) ainsi que son président sont les socles du management opérationnel de la qualité gestion des risques. En effet, le Docteur ARRIEU, président de CME mais également Médecin Coordinateur, joue un rôle essentiel puisqu'il assure la vérification de l'ensemble des documents et pratiques en lien avec le parcours du patient. Chaque changement d'organisation se traduisant par la création ou la révision d'un document en lien avec le parcours

patient doit être présenté et validé en CME. Ces modifications organisationnelles sont effectuées dans le cadre des instances ou dans les divers groupes de travail existant dans la structure.

Au niveau de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, l'instance qui pilote l'ensemble de la démarche qualité gestion des risques est le **COMité QUALité des VIGilance et des RISques (COQUAVIRIS)** fusionné avec la **Cellule IdentitoVigilance (CIV)**. Cette fusion permet d'éviter les redondances mais aussi d'impliquer simultanément l'ensemble des acteurs de la démarche qualité de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, à savoir :

- ⤴ Médecin coordinateur et président de CME : Docteur ARRIEU
- ⤴ Directrice de l'établissement ; Maryline MAINIL
- ⤴ Pharmacienne de l'établissement : Christine GOULARD
- ⤴ Coordinatrice Paramédicale : Nadine RAYNAL
- ⤴ Référente identitovigilance : Valérie LEON
- ⤴ Cadre de santé : Catherine VIGINIAT
- ⤴ Responsable qualité : Amélie ROY

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION

La certification concerne l'ensemble des établissements de santé, privés ou publics, elle est obligatoire depuis 2009 par *l'article L6113-3 du Code de la santé publique*. La Haute Autorité de Santé (**HAS**) décide, rédige et évalue les éléments de la certification. Cet organisme est chargé de faire respecter et d'accompagner les établissements dans cette procédure.

Cette démarche vise à évaluer la qualité et la sécurité des soins pratiqués sur l'ensemble d'un établissement. Elle s'attache particulièrement à évaluer la capacité de l'établissement à identifier, à maîtriser ses risques et à mettre en œuvre les bonnes pratiques. La visite de certification se clôture par un rapport de visite qui donnera lieu par la suite à une note allant de A à D représentant le niveau de maturité de l'établissement en terme de qualité gestion des risques.

Avant et entre chaque visite de certification chaque établissement doit envoyer un compte qualité qui est une « auto-évaluation des risques » à envoyer à la HAS qui garantira le suivi des actions et la continuité de la démarche d'amélioration de la qualité des soins. Suite aux récents événements liés au COVID-19, toutes les **démarches de certification sont suspendues**. Le **compte qualité** attendu pour **octobre 2020 est donc reporté**.



GESTION DOCUMENTAIRE

En 2021, suite au retour d'expérience de la crise COVID, la Fondation Santé des Étudiants de France a investi dans un nouvel outil commun partagé avec le Direction Générale afin d'améliorer notre communication. C'est pourquoi, l'outil YES développé l'année précédente a fait place à un Intranet. La Direction Générale pouvant ainsi directement diffuser des informations vers les établissements.

GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES

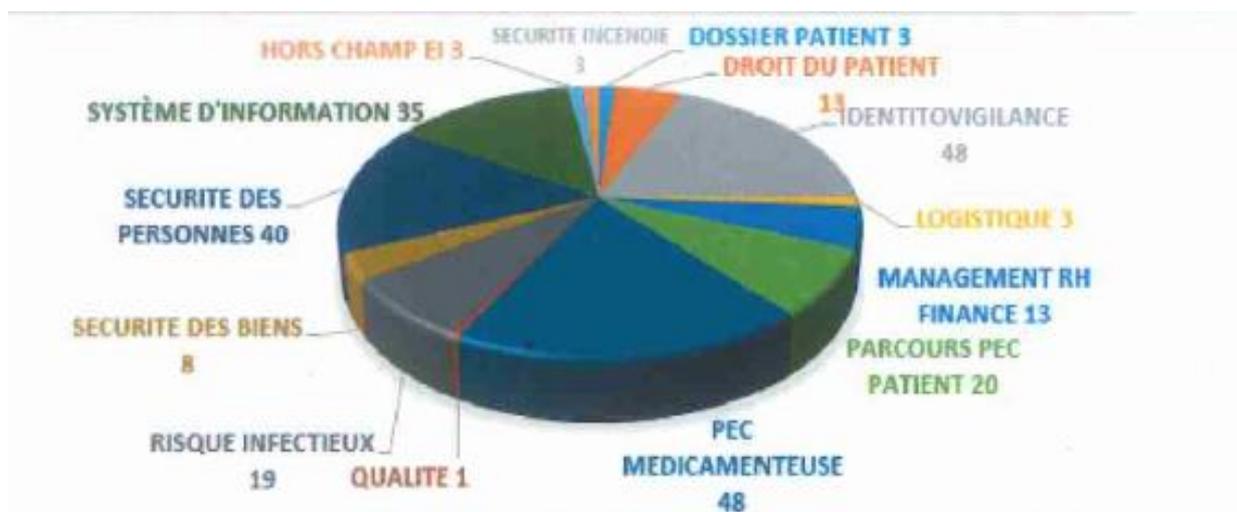
« Un évènement indésirable est un évènement ou une circonstance qui aurait pu entraîner ou a entraîné une atteinte pour un patient et dont on souhaite qu'il ne se reproduise pas ».

La gestion des évènements indésirables est assurée par la cellule Fiche d'Évènement Indésirable (FEI). Celle-ci est composée de la directrice de l'établissement, de la responsable qualité et gestion des risques, du médecin coordonnateur, de deux cadres de santé (dont la Coordinatrice Paramédicale), ainsi que la pharmacienne.

Chaque lundi (sauf en période de vacances), la cellule FEI se réunit afin de traiter les évènements déclarés et de suivre les actions décidées précédemment. Lorsqu'un Évènement est Identifié comme Grave (EIG), répété ou encore Associé aux soins (EIAS), un Comité de Retours d'Expériences (CREX) peut être mis en place sur la décision de la cellule. Ainsi, la Coordinatrice Paramédicale et la Responsable Qualité sont chargées de recueillir les faits auprès des personnels pour identifier les causes racines de l'évènement.

Nombre d'EI* déclaré	254
Nombre d'EIG(S)* déclaré ARS	3
Nombre de CREX*	6

Comité de Retour d'Expériences (CREX)	
Service C	<ul style="list-style-type: none"> Tentative de suicide par IMV EIG Tentative de suicide par pendaison EIG Transmission d'information d'un patient Majeur à sa famille sans son consentement
Service A	<ul style="list-style-type: none"> Erreur Administration médicamenteuse Tentative de suicide par pendaison EIG
Service UPA	<ul style="list-style-type: none"> Erreur prescription médicamenteuse
Inter Etablissement (Sablé)	<ul style="list-style-type: none"> Doublon identité entre 2 établissements

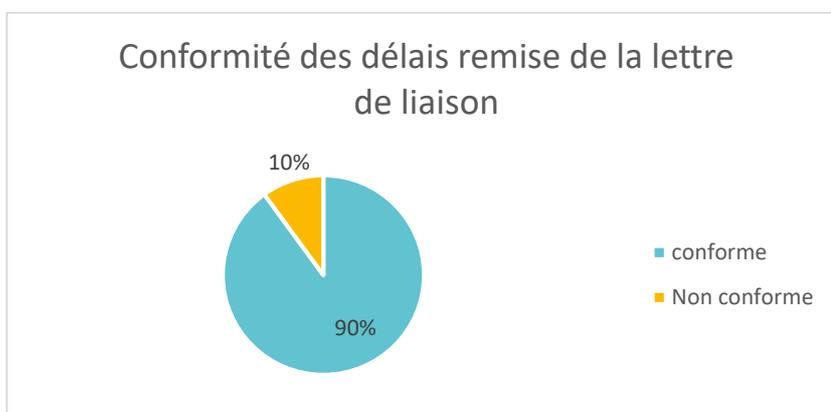


Délais de remise de la lettre de liaison

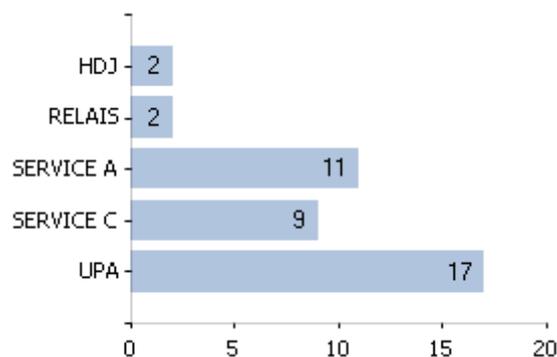
D'après l'Article R1112-1-2 du code de la santé publique, lors de la sortie de l'établissement de santé, une lettre de liaison, rédigée par le médecin de l'établissement qui l'a pris en charge, est remise au **patient le même jour, au médecin traitant** et, le cas échéant, au praticien qui a adressé le patient. Elle est adressée par messagerie sécurisée répondant aux conditions prévues à l'article L. 1110-4-1, ou par tout moyen garantissant la confidentialité des informations, et versée dans le dossier médical partagé du patient, créé dès la première venue.

Cette lettre de liaison contient les éléments suivants :

- ▶ Identification du patient, du médecin traitant, le cas échéant du praticien adresseur, ainsi que l'identification du médecin de l'établissement de santé qui a pris en charge le patient avec les dates et modalités d'entrée et de sortie d'hospitalisation ;
- ▶ Motif d'hospitalisation ;
- ▶ Synthèse médicale du séjour précisant le cas échéant, les événements indésirables survenus pendant l'hospitalisation ;
- ▶ Traitements prescrits à la sortie de l'établissement (ou ordonnances de sortie) et ceux arrêtés durant le séjour et le motif d'arrêt ou de remplacement, en précisant, notamment pour les traitements médicamenteux, la posologie et la durée du traitement ;
- ▶ Annonce, le cas échéant, de l'attente de résultats d'examens ou d'autres informations qui compléteront cette lettre de liaison ;
- ▶ Suites à donner, le cas échéant, y compris d'ordre médico-social, tels que les actes prévus et à programmer, recommandations et surveillances particulières.



Les établissements de santé exerçant de la médecine, de la Médecine, Chirurgie ou Obstétrique (MCO) ont l'obligation d'évaluer annuellement la satisfaction des patients hospitalisés en mettant en œuvre l'enquête de satisfaction des patients hospitalisés dénommée « I-SATIS ». Les établissements de santé utilisent un questionnaire dont le modèle est fixé par arrêté du ministre en charge de la santé. *Décret n°2014-252 relatif à l'enquête des patients hospitalisés I-SATIS.*



A la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, la satisfaction des patients est l'une des dimensions incontournables à prendre en compte pour évaluer la qualité des soins dans la Clinique. C'est pourquoi, notre établissement réalise à chaque fin de prise en charge une enquête de satisfaction.

Depuis le 1^{er} Octobre 2019, un nouveau questionnaire est en place. Ce dernier, bien que plus long que le précédent, s'inspire du questionnaire I-SATIS applicable en MCO. Il est plus précis mais aussi plus visuel.

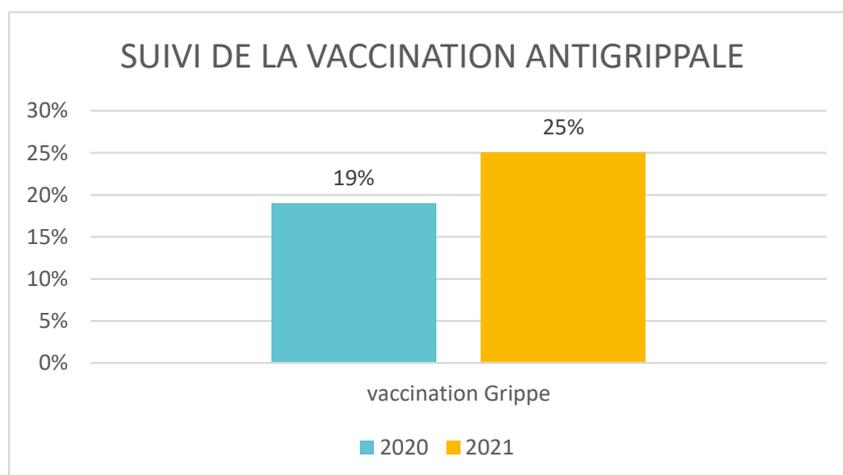
RISQUE INFECTIEUX

Consommation solution hydro alcoolique

	HDJ	A	C	Relais	UPA
JH	1960	4761	5806	840	1419
Objectif cible (en litres)	11,76	57,132	69,672	10,08	17,028
Quantité délivrée (en litres)	4,3	31,0125	38,8875	4,35	16,825
Pourcentage d'atteinte de l'objectif	37%	54%	56%	43%	99%
	Classe C	Classe C	Classe C	Classe C	Classe B

Couverture vaccinale antigrippale

- 55 salariés ont répondu à l'enquête concernant la vaccination contre la grippe pour la campagne 2021-2022.
- 25 salariés ont bénéficié du vaccin contre la grippe au sein de l'établissement. 4 ont été vaccinées en dehors de l'établissement.
- Soit une couverture vaccinale de $29/115 = 25,2\%$



La Commission Des Usagers (CDU) veille à faire respecter les droits des usagers et à faciliter leurs démarches. Il y en a une dans chaque établissement de santé. Pour s'adresser à elle, il faut que le litige mette en cause la politique d'accueil et de prise en charge des malades.

La CDU examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'établissement. Elle informe les usagers sur les voies de recours et de conciliation dont ils disposent.

La CDU se compose :

- ▶ Du Médecin Coordonnateur : Docteur ARRIEU
- ▶ De la Directrice d'Établissement : Maryline MAINIL
- ▶ Des Représentants des Usagers désignés par l'ARS : Marc HOUPLAIN et Michel LABORDE
- ▶ De la Coordinatrice Paramédicale : Nadine RAYNAL
- ▶ D'une Cadre de Santé : Catherine VIGINIAT
- ▶ Du Responsable Qualité et Gestion des Risques : Amélie ROY
- ▶ Du Responsable du Service Animation : Lionel MIOSSEC
- ▶ De la Secrétaire de Direction : Laurène SOURBIÉ

Elle est également chargée de faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des jeunes et de leurs proches. Avant de saisir la commission, le patient peut adresser ses remarques par oral au responsable du service dans lequel il est hospitalisé. En cas d'impossibilité, ou si les explications ne satisfont pas le patient, il est informé qu'il peut adresser directement une plainte ou réclamation écrite au représentant légal de l'hôpital. Sa plainte ou réclamation peut aussi être transmise, par le service, au représentant légal de l'hôpital. Le livret d'accueil, remis à toute personne hospitalisée, indique la liste nominative des membres de la CDU, ainsi que les modes de recours propres à l'établissement.

Qui peut la saisir ?

- ▶ Patient hospitalisé ou l'un de ses proches.
- ▶ Représentant légal de l'établissement, auprès duquel aboutissent toutes les réclamations adressées dans les services.
- ▶ Pour saisir la commission, il suffit de faire un courrier à la Clinique. Tout courrier arrive au représentant légal qui transmet à la commission.

Pour saisir la commission il suffit de faire un courrier à la Clinique. Tout courrier arrive au représentant légal qui transmet à la commission.